

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

V 1.01 Créée le : 23/04/2021



ROOF SUPER DRY

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange ou de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Entreprise : FLECK GmbH, Industriestrasse 12, D-45711 Datteln

Désignation de la substance : Polyacrylate de sodium, réticulé

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation pertinente : Utilisation industrielle

SECTION 2 : Dangers potentiels

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Il ne s'agit pas d'une substance dangereuse ou d'un mélange dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Aucun élément d'étiquetage n'est nécessaire

2.3. Autres dangers

En présence d'eau ou d'humidité, tout déversement du produit entraîne un danger important de glissement !
Risque non exclu d'explosions de poussières.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

Information générale : Polyacrylate de sodium, réticulé

3.1. Substances

Informations sur les composants/Constituants dangereux conformément au règlement CLP UE (CE) n° 1272/2008

Désignation chimique	Concentration	N° CAS	Facteur M
Polyacrylate de sodium, réticulé	>=95 %	9003-04-7	Aucune donnée existante

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact cutané : Rincer abondamment à l'eau et au savon. Changer de vêtements s'ils sont souillés.
Contact oculaire : Rincer abondamment à l'eau, consulter éventuellement un médecin.
Ingestion : En cas de troubles, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

V 1.01 Créée le : 23/04/2021



ROOF SUPER DRY

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion : Boire une grande quantité d'eau

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, mousse, CO2, poudre d'extinction
Moyens d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En présence d'eau ou d'humidité, tout déversement du produit entraîne un danger important de glissement !

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir. Les faibles restes doivent être évacués dans les canalisations avec une grande quantité d'eau et donnés au traitement biologique des eaux usées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Élimination : Ramasser et disposer dans des contenants adaptés à leur élimination.
Nettoyer soigneusement les surfaces.
Répéter si nécessaire la procédure.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle : voir à la section 8.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

V 1.01 Créée le : 23/04/2021



ROOF SUPER DRY

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Informations sur la manipulation sans danger

En cas de formation de poussières, porter un masque anti-poussière.
Porter un masque anti-poussière en cas de dépassement de la VLEP.
Veiller à une aération suffisante.

7.1.2 Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Le produit proprement dit n'est pas explosible ; l'air et les fines poussières peuvent cependant former des mélanges explosifs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver au sec (à l'état sec, durée de conservation minimale dans la boîte : 2 ans).
Protéger de l'humidité

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants ou produits de décomposition selon pt. 10 avec valeurs limites d'exposition professionnelle à surveiller

Polyacrylate de sodium, réticulé. 9003-04-7

VLEP (DFG, Fondation allemande pour la recherche)

0,05 mg/cbm

Fraction alvéolaire

Cat. 4

C - Un effet mutagène n'est pas à craindre tant que la VLEP et la VBT sont respectées. L'EDANA (European Disposables and Nonwovens Association) recommande une valeur limite d'exposition professionnelle de 0,05 mg/cbm de poussière alvéolaire de polymère superabsorbant (taille des particules de moins de 10 microns), sur la base du NOEL (No Observed Effect Level = dose sans effet observable) de l'étude d'inhalation sur 2 ans (voir section 11).

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène :	Les mesures de prudence habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être observées.
Protection respiratoire :	En cas de formation de poussières, porter un masque anti-poussière. Porter un masque anti-poussière en cas de dépassement de la VLEP.
Protection des mains :	Pas nécessaire
Protection oculaire :	Lunettes de protection

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

V 1.01 Créée le : 23/04/2021

ROOF SUPER DRY



SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme :	Poudre
Couleur :	Blanche
Odeur :	Inodore
Taux de pH :	Env. 6,0 (1,0 gramme/litre)
Remarques :	Dans 0,9 % NaCl
Point de fusion :	n/a
Point d'ébullition :	n/a
Point d'éclair :	n/a
Pression de vapeur :	< 10 hPa (20 °C)
Solubilité dans l'eau :	Essentiellement insoluble
Décomposition thermique :	Stable dans des conditions normales d'utilisation
Viscosité, dynamique :	n/a
Densité :	Env. 0,7 g/cm ³

9.2. Autres informations

Masse volumique apparente :	Env. 660 kg/m ³
Autres informations :	Aucune

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :	Voir section 10.2.
10.2. Stabilité chimique :	Stable dans des conditions normales d'utilisation
10.3. Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction connue
10.4. Conditions à éviter :	Éviter les températures de plus de 200 °C. Début de décomposition
10.5. Matières incompatibles :	Aucune incompatibilité connue avec d'autres matériaux.
10.6. Produits de décomposition dangereux :	Aucun produit connu

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
V 1.01 Créée le : 23/04/2021

ROOF SUPER DRY



SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë (orale) : LD50
Espèce : Rat
Dose : > 5 000 mg/kg
Méthode : OECD 401, essai limite

Toxicité aiguë (cutanée) : LD50
Espèce : Rat
Dose : > 2 000 mg/kg
Méthode : OECD 402, essai limite

Brûlure chimique/irritation de la peau :
Espèce : Lapin
Méthode : OECD 404
Remarques : Non irritant

Graves lésions oculaires/irritation des yeux :
Espèce : Lapin
Méthode : OECD 405
Remarques : Irritation très faible des yeux. Effet de particule.

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau :
Espèce : Cochon d'Inde
Méthode : OECD 406
Remarques : Non sensibilisant

Évaluation CMR :
Cancérogénicité : Aucun signe de propriétés critiques.
Tératogénicité : Aucun signe de propriétés critiques.
Toxicité pour la reproduction : Aucun signe de propriétés critiques.

Génotoxicité in vitro :
Résultat : Non mutagène
Méthode : Test du lymphome de souris
Remarques : Non mutagène dans les tests in vivo et in vitro

Génotoxicité in vivo : Test du micronoyau
Méthode : OECD TG 474
Résultat : Non mutagène

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Une étude d'inhalation chronique (2 ans) menée chez le rat avec de la poussière micronisée d'un polymère superabsorbant (pour obtenir des particules entièrement inhalables) a révélé une réaction inflammatoire non spécifique dans les poumons qui, dans le cas de la concentration chroniquement administrée, a entraîné la formation d'une tumeur chez certains animaux (voir Section 8 Contrôles de l'exposition/Protection individuelle). Sans inflammation chronique, il n'y a pas lieu d'escompter de tumeurs. L'étude a révélé un NOEL défini de 0,05 mg/cbm de poussière micronisée de polymère superabsorbant.

Danger par aspiration : Aucun danger

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

V 1.01 Créée le : 23/04/2021



ROOF SUPER DRY

Autres informations : Les examens mentionnés à la section 11/12 ont été réalisés sur un produit comparable dans le laboratoire pour toxicologie et écologie de Krefeld (Allemagne). À l'exception de l'étude sur 2 ans.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique, poissons

Espèce : Leuciscus idus (ide mélanote)
Durée d'exposition : 96 h
LC50 : > 5 500 m g/l
Méthode : OECD TG 203

Espèce : Danio rerio (poisson-zèbre)
Durée d'exposition : 96 h
LC50 : > 4 000 m g/l
Méthode : OECD TG 203

Toxicité aquatique, invertébrés

Espèce : Tetrahymena pyriformis
EC50 : > 6 000 m g/l
Méthode : Erlanger Ciliatentes (Prof. Gräf)

Toxicité sur les micro-organismes

Espèce : Pseudomonas putida
Durée d'exposition : 24 h
EC50 : > 6 000 m g/l
Méthode : DEV L8

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol - Toxicité aiguë pour le ver de terre

Espèce : Eisenia fetida
Durée d'exposition : 14 d
LC50 : > 20 000 mg/kg
Méthode : OECD TG 207

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Méthode : OECD TG 302 B
Remarques : Pratiquement aucune dégradation

Élimination physico-chimique :

En raison de son insolubilité, le produit peut être bien éliminé dans les stations d'épuration.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Pas de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

Diffusion dans l'environnement : Aucun signe de propriétés critiques.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
V 1.01 Créée le : 23/04/2021



ROOF SUPER DRY

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluations PBT et vPvB : PBT : Non
vPvB : Non

12.6. Autres effets néfastes.

Indications générales : Aucun effet connu

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit peut être mis au rebut ou incinéré dans des incinérateurs appropriés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser les contenants vides.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens de la législation sur le transport

14.1. Numéro ONU : --
14.2. Nom d'expédition des Nations Unies : --
14.3. Classes de danger pour le transport : --
14.4. Groupe d'emballage : --
14.5. Dangers pour l'environnement : --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Non

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Directives techniques air : 5.2.5

Classe de pollution des eaux : 1 (règlement allemand sur la classification des risques pour les eaux VwVwS du 17/05/1999, faible risque pour les eaux)

Évaluation de la sécurité chimique : En vertu de l'article 2(8), 2(9) ou l'article 14 du règlement REACH, un rapport sur la sécurité chimique n'est pas nécessaire pour ce produit.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

V 1.01 Créée le : 23/04/2021



ROOF SUPER DRY

Statut d'enregistrement :

Europe (EINECS/ELINCS)	listés ou exclus
TSCA (USA)	listés ou exclus
DSL (CDN)	listés ou exclus
AICS (AUS)	listés ou exclus
METI	listés ou exclus
ECL (KOR)	listés ou exclus
PICCS (RP)	listés ou exclus
IECSC (CN)	listés ou exclus
HSNO (NZ)	listés ou exclus

SECTION 16 : Autres informations

Références : Indications du fabricant

Ces informations correspondent aux connaissances et expériences actuelles et sont fournies de bonne foi. Nous les communiquons toutefois sans engagement. Nous nous réservons le droit de procéder à des modifications dues au progrès technique et au développement futur de l'entreprise. Ces informations décrivent uniquement la nature de nos produits et prestations et ne constituent pas une garantie. L'acheteur n'est pas exempté d'un contrôle minutieux des fonctions et/ou des possibilités d'utilisation des produits par un personnel qualifié à cet effet. Il en va de même en ce qui concerne la protection des droits des tiers. La mention de noms commerciaux d'autres entreprises n'est pas une recommandation et n'exclut pas l'utilisation d'autres produits de même nature.

Nos Conditions générales de vente s'appliquent.